

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 6 (1935)
Heft: 3

Artikel: Les agréables "petits coins" des Franches-Montagnes
Autor: Grimaitre, Al.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Sonvilier-Chasseral par le signal neuchâtelois. Suivre la crête et descendre au Vallon sur Cortébert ou Corgémont ou sur Bienne par Orvin.

LES AGRIABLES „PETITS COINS“ DES FRANCHES-MONTAGNES

par AL. GRIMAITRE

Ils sont en grand nombre les petits coins charmants aux Franches-Montagnes, et ils ont été déjà maintes fois chantés par les admirateurs de la belle nature.

On pourrait illustrer des volumes de descriptions sur les richesses naturelles touristiques du Jura. Tout ce qu'on peut écrire et décrire, ne vaut pas ce que les yeux d'un observateur et d'un artiste découvrent à chaque tournant de chemin, à chaque sommet de monticule, à chaque entrée d'une bourgade.

Le Jura, ses plaines et ses montagnes, ses forêts et ses pâturages, sa faune et sa flore, le charme de sa vie champêtre, le caractère jovial de sa population ; tout cela spécifie quelque chose de beau et de bon, de vivant dans une confiante sérénité en l'avenir.

La Rauracie révèle des merveilles naturelles que l'homme, que l'indigène n'a pas su assez faire valoir. Alors que depuis longtemps, d'autres contrées, moins favorisées, savaient faire « mousser » l'attrait de leur pays et de ses hôtels, le Jurassien s'est endormi dans une quiétude économique dangereuse, en donnant cependant satisfaction à son caractère un peu ronchon par ses plaintes amères sur son sort et sur l'injustice des pouvoirs publics, en oubliant que, le plus souvent, il fut le premier responsable de ses malheurs.

Un pays, ses beautés et ses avantages naturels, comme son commerce et son industrie, ne valent et ne se développent que par la volonté des intéressés. On a trop oublié, chez nous, de faire connaître notre beau Jura.

Un peu tard, la Société jurassienne de développement, sous la direction entendue et énergique de son fondateur et premier président, M. A. Joray, s'est mise à l'œuvre. Elle a fait du bien et elle a déjà réparé une partie du mal ; mais, aux Franches-Montagnes, contrée touristique prédestinée, le mal survit à l'état latent.

A quoi faut-il attribuer une négligence et un laisser-aller coupables de méconnaître les avantages résultant du tourisme, dans une contrée aussi remarquable ?

Les raisons sont multiples !

Elles se résument dans un défaut d'organisation régionale ; dans la regrettable rivalité de clochers qui divise depuis trop longtemps la population des Franches-Montagnes ; dans l'indiffé-

rence et le manque d'organisation de l'hôtellerie et, avant tout, dans le manque du confort qu'exigent les visiteurs et les touristes.

En toute chose, il faut considérer la fin, dit un vieux proverbe ; en tourisme, il faut considérer le commencement.

Si le touriste exige le confort du logement et de la table, il veut aussi qu'on lui assure des installations de salubrité qui ne se conçoivent parfaites qu'avec l'eau sous pression et en abondance. On sait que les Franches-Montagnes, sauf l'une ou l'autre localité, dépendent uniquement des toits et des mares pour leur alimentation en eau.

Cette situation a déjà créé bien des ennuis aux Franc-Montagnards, mais ils ne suffisent pas encore à les corriger, puisqu'en ce moment, une forte opposition se manifeste, dans plusieurs communes, contre le grand projet d'alimentation élaboré et subventionné par l'Etat.

Voilà comment on travaille, aux Franches-Montagnes, pour la prospérité du pays !

Ce n'est certes pas de gaîté de cœur que j'exécute mes compatriotes et que je fais des constatations regrettables, mais il faut cependant, malgré la douleur de l'opération, remuer quelquefois le couteau dans la plaie.

Les Franches-Montagnes ? Contrée sauvage, la dernière connue dans l'histoire jurassienne, la moins favorisée dans le domaine économique, n'en est pas moins la première du Jura comme région touristique. Sans rapetisser les avantages des différents districts qui forment la *Rauracie*, on doit reconnaître que le Plateau Montagnard, par son altitude et sa conformation, par l'étendue de ses forêts et de ses pâturages ouverts librement aux touristes, par le charme de son isolement et la tranquillité de ses sous-bois, par la liberté de séjour sous les sapinières, par la variété des excursions et des promenades dans les côtes abruptes du Doubs, des Sommètres ou du Sonnenberg, représente tout ce que le touriste, le promeneur, le malade, le convalescent et le fatigué peuvent désirer.

Je ne peux faire ici une description détaillée de tous les petits coins délicieux que les Franches-Montagnes cachent trop modestement. Nos bons amis de Bâle ont bien su les découvrir et les apprécier, car chaque dimanche d'été, ils reviennent pique-niquer sous les séculaires sapins blancs du Péchai, des Montbovats, des Genevez, du Cernil, de la Chaux, du Chaumont, des Cerneux-Veusil, des Chaux-d'Abel, du Creux-des-Biches, du Craux-Loup, de Sous-la-Neuvevie, du Cerneux-Belin, etc., etc.

Ne trouvez-vous pas que tous ces noms, qui désignent quelques-uns des charmants petits coins de la Montagne des Bois, sentent bon la résine parfumée, les bourgeons de santé et le grand air vivifiant ?

Je ne voudrais pas réveiller la jalousie des restaurateurs en désignant plus particulièrement l'un ou l'autre « petit coin » confortable et pas cher ; cependant, on me pardonnera de citer

ici la promenade classique qu'aucun touriste n'oublie durant son séjour aux Franches-Montagnes. Qu'il villégiature à St-Brais, à Montfaucon, à Saignelégier, au Noirmont, aux Breuleux, aux Bois, à La Ferrière ou aux Chaux-d'Abel, le touriste ne quittera pas son hôtel sans être descendu au Doubs : à Tariche, à Soubey, aux Pommerats et à Goumois, au Theusseret, à La Goule, à Biaufond et à la Maison-Monsieur, pour goûter la savoureuse truite au bleu qui est une spécialité du restaurateur des bords du Doubs.

Le Doubs ? Ce mot évoque tout un poème de merveilles naturelles, d'une sauvage magnificence. Le regard découvre, sans jamais se fatiguer, tout au long du parcours de cette capricieuse rivière, une succession de gorges encaissées, un bouleversement cahotique de rocs éboulés cachés dans la frondaison abondante d'une flore tropicale, ou à moitié enfouis dans le lit de la rivière. Le voyageur, qui suit le chemin des douaniers sur la rive suisse, rencontre à quelque distance des rapides de la Goule, le Vieux Moulin ou la Vieille Forge du Theusseret, transformés en bonne et confortable auberge.

Le restaurant du Theusseret, étranglé entre la montagne et la rivière, chevauche la grande source qui doit alimenter en eau potable le Plateau Montagnard. D'importants travaux ont mis à jour le ruisseau jusqu'à présent caché sous la grange de l'auberge. Cette source, d'un débit régulier de quelques milliers de litres à la minute, offre toute garantie quant à la qualité et à la quantité. Elle est là à disposition des Montagnards ; l'Etat subventionne les installations de trois et demi millions ; les plans sont établis, mais... les intéressés reculent devant la taxe à payer pour le mètre cube qu'ils usageront.

Comme si, ailleurs, on peut tirer l'eau au robinet installé sur l'évier, sans rien payer !

La question de l'alimentation en eau des Franches-Montagnes est tellement urgente et liée au développement économique du pays, que ce serait un crime irréparable que d'enrayer les projets en cours.

Les Franches-Montagnes, admirable contrée pour y développer le tourisme ? Eh ! oui ; mais n'oublions pas que ce travail ne peut s'effectuer qu'en consentant les sacrifices qui s'imposent.

AL. GRIMAITRE.

Le Pavillon des Golats.

MOULIER

Il niche là-haut, tout là-haut, sous la grande flaque bleue, parmi les pins nerveux, les aliziers aux feuilles d'argent et les sorbiers aux fruits de corail. D'allure modeste, il éveille tout de même dans l'esprit de celui qui a quelque peu feuilleté les pages jaunies et poussiéreuses de l'histoire, les souvenirs d'une brillante époque, à jamais évanouie où, s'appuyant sur rapière, épée, fleu-